

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
de Lille**Objet :**Référence :
2023 / 3 / 8SUBVENTION A
L'ASSOCIATION
GYMNASTIQUE LES
JEUNES-
ANNEE 2023DATE DE CONVOCATION
29 Mars 2023DATE D'AFFICHAGE
29 Mars 2023EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 18

VOTANTS : 18

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS*du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG*

L'an deux mil Vingt Trois, le Cinq Avril à 18 heures 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, CRINCKET Claude, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, HERBAUT Pierrette, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WATTEAU Bernard

Absents excusés :

M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric
Mme LOUNICI Bérengère donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène
Mme WAQUET Johanne donne pouvoir de vote à M. BUISSE Jean-Louis
Mme WAUCQUIER Isabelle donne pouvoir de vote à Mme MELI Odette
M. LLANES David

Absent :

A été nommée secrétaire : Madame Pascaline DEMOYER

La commission Finances propose de fixer comme suit le montant de la subvention à accorder à l'association « Gymnastique Les Jeunes » en 2023.

Compte tenu de leur implication, Messieurs DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien et REVEILLON Eric ne prennent pas part au vote.

Subvention association 2023		
65748	GYMNASTIQUE LES JEUNES	1 500,00 €

Après en avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Pascal ZOUTE